

Crise financière

Des réponses à vos questions

À l'occasion d'une rencontre d'équipe, les coordonnateurs régionaux, les conseillers et la direction du Module de la souscription ont tenté de répondre aux principales questions des RF (responsables Fondation) et des RFR (responsables Fondation régionaux) en milieu de travail à propos de la crise financière et de son impact sur Fondation.

Une crise généralisée

L'équipe tient d'abord à rappeler que la crise actuelle affecte toutes les institutions financières.

Nous avons recueilli les données suivantes sur le site Web de Morningstar Canada, le chef de file parmi les firmes de recherche sur les fonds de placement au Canada.

Au 7 novembre 2008 :

- Les fonds d'actions canadiennes ont atteint -30%.
- L'indice boursier mondial est de -25,4%.
- L'indice Amérique du Nord de -24,6%.
- L'indice Europe de -29,0%.

Et Fondation ?

Comme vous le savez, la nouvelle valeur de l'action sera annoncée le janvier 2009. D'ici là, la direction publiera un message à l'intention des actionnaires dans l'infoaction du mois de décembre dans lequel elle indiquera que Fondation n'est pas à l'abri des perturbations mais qu'il est permis de penser que notre fonds de travailleurs sera touché moins durement que d'autres catégories de placements, comme ce fut toujours le cas dans les périodes économiques difficiles.

Pour quelles raisons Fondation pourrait être moins durement touché ?

Les membres de l'équipe identifient quatre raisons !

Premièrement : Fondation est un fonds plus équilibré et diversifié que d'autres véhicules de placements.

Fondation est un fonds dont l'actif est diversifié entre plusieurs marchés financiers, produits et secteurs dont les profils de risque varient et qui ne sont pas tous affectés avec la même ampleur par la crise actuelle. Ainsi, la majorité du portefeuille de placement est investie dans des

obligations et autres titres à revenus fixes. De plus, le portefeuille d'investissement direct en entreprises, qui est un élément distinctif des fonds de travailleurs, permet d'améliorer la diversification. Fondation investit largement auprès de PME québécoises non cotées en Bourse dont la valeur est moins directement influencée par les marchés financiers. Or, pour le moment, l'économie réelle est moins frappée.

Deuxièmement : Fondation offre une épargne mieux protégée des aléas de la conjoncture économique.

Les actionnaires obtiennent des crédits d'impôt de 30% pour toute contribution à Fondation. Ils achètent donc l'action de Fondation à 70% de sa valeur et ce, en tout temps. Ce 30% constitue un coussin important qui les protégera des fluctuations. Cet argent qui reste dans les poches des individus leur permet de mieux passer à travers les périodes économiques difficiles. Pour un investissement de 1000 \$, c'est 300 \$ qui restent disponibles pour autre chose.

L'épargne systématique est la meilleure façon d'accumuler des fonds pour sa retraite. En optant pour la retenue sur le salaire, les actionnaires peuvent même obtenir la récupération immédiate des avantages fiscaux, minimisant ainsi leur impact budgétaire.

Troisièmement : Les actionnaires de Fondation jouissent d'un solide avantage...

Les crédits d'impôt de 30% accordés pour chaque nouvelle contribution permettent d'investir plus dans son REER.

Tableau comparatif-déboursé net de 1000 \$			
	Déboursé net	Avantages fiscaux ⁽¹⁾	Investissement
REER conventionnel	1000 \$	667 \$	1667 \$
REER fonds de travailleurs	1000 \$	2333 \$	3333 \$
⁽¹⁾ Considérant un taux marginal d'impôt de 40%.			

Par ailleurs, il faudrait que les conditions sur les marchés financiers soient tellement défavorables et que l'action de Fondation baisse de plus de 30% au cours des prochaines années pour que cela annule l'avantage du 30% accordé pour la même période aux nouvelles cotisations.

En ce sens, les crédits d'impôt de 30% constituent un avantage incomparable qui devrait inciter un plus grand nombre de personnes à adhérer à Fondation.

De leur côté, les sommes déjà souscrites peuvent connaître des fluctuations à la baisse comme à la hausse. Nous savons que les marchés financiers mondiaux sont perturbés actuellement. Nous pensons cependant que cette situation ne pourra durer indéfiniment. Comme un investissement dans Fondation est un investissement à moyen et long terme, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure. D'ici là, Fondation maintient une gestion prudente de ses activités, tant du côté des investissements dans les entreprises que dans des placements sur les marchés financiers. Une attitude de confiance et de patience doit aussi animer tous les RFR et RF !

Quatrièmement : Fondation est plus utile que jamais aux PME québécoises !

En contribuant à Fondation, les actionnaires choisissent de soutenir leur économie régionale et nationale.

Selon un article d'Hélène Baril dans *La Presse Affaires* du 19 novembre 2008:

- Depuis le début de 2008, les investissements en capital de risque ont chuté de 33% au Canada et de 41% au Québec.
- Les investisseurs américains et autres étrangers ont à peu près déserté le marché québécois.
- Au troisième semestre, la performance québécoise a toutefois été meilleure que celle du Canada, grâce à « l'activité des fonds d'investissement soutenus par le gouvernement du Québec (dont Fondation) qui a empêché le financement en capital-risque de sombrer encore plus profondément dans le marasme. »

Avec le resserrement du crédit, Fondation s'attend à recevoir plus de demandes de financement. Lorsque l'économie est ébranlée, il est important que les entreprises puissent compter sur le soutien d'un partenaire financier comme Fondation. C'est la mission du Fonds : appuyer les entreprises d'ici, pour maintenir ou créer des emplois.

En résumé, les membres de l'équipe de la souscription estiment que dans le contexte actuel, Fondation est plus que jamais utile à ses actionnaires et utile au Québec.